

Projet de terminal de conteneurs en eau profonde du Port de Québec

Santé Canada souligne que l'état de référence actuel de la qualité de l'air constitue le défi à relever pour la réalisation de tout nouveau projet dans le secteur Limoilou

Québec, le 3 mai 2021 — L'Administration portuaire de Québec (APQ) a pris connaissance des trois (3) avis complémentaires parmi les quinze (15) ministères fédéraux et provinciaux dans le cadre du processus d'évaluation de l'Agence d'évaluation d'impacts du Canada (AÉIC) du projet Laurentia. À la lecture de ceux-ci, il appert selon Santé Canada que « (...) l'analyse permet un regard plus nuancé sur le risque à la santé humaine qui serait attribuable au projet Laurentia », indiquant que « (...) la majorité des dépassements et des risques à la santé humaine lié à la qualité de l'air sont attribuables à l'état de référence » (de la qualité de l'air déjà existante dans le secteur Limoilou). Enfin, Santé Canada réitère que « l'ensemble des mesures d'atténuation pour la qualité de l'air présentées dans la documentation fournie par le promoteur s'avèreraient très importantes ».

Le Port de Québec tient à rappeler que l'étape actuelle n'en est qu'une parmi d'autres à venir. Le Port demeure confiant que l'AÉIC saura intégrer et considérer l'ensemble des nouvelles informations scientifiques et bonifications techniques significatives apportées au projet dans son rapport final. Le Port rappelle aussi que le processus décisionnel qui suivra le travail de l'AÉIC tiendra compte aussi d'un ensemble de données de nature économique et stratégique qui permettront de situer le projet dans son contexte le plus large et le plus complet qui soit.

Rappelons que ces avis font suite au dépôt, en décembre dernier, d'un rapport étoffé par l'APQ dans le cadre des consultations publiques menées par l'AÉIC. À ce moment, le port a demandé un délai à l'agence afin de procéder à de nombreuses rencontres dans le but de bonifier le projet Laurentia. Ainsi, le 31 mars dernier, parmi les documents déposés par le port, on retrouve une étude plus exhaustive concernant notamment la santé humaine (de niveau 2), réalisée par un expert reconnu. Rappelons que dans les documents déposés qui font plus de 500 pages, le Port de Québec présente de nombreuses mesures d'atténuation, ainsi que les éléments d'information expliquant la nature des bonifications apportées au projet Laurentia. Pour chacun des enjeux soulevés, le Port apporte des réponses concrètes et réaffirme que le rigoureux travail effectué au cours des dernières années s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes et les plus complètes disponibles. En résumé, en 105 jours de travail et impliquant une trentaine d'experts, c'est 40 nouvelles initiatives qui ont été confirmées et ajoutées au projet. Rappelons également, qu'en raison des délais impartis au terme de la loi, les trois ministères fédéraux que représentent, Santé Canada, Environnement Canada et Pêches et Océans Canada n'avaient que trois semaines pour analyser l'ensemble des informations et déposer leurs avis complémentaires.

À noter également que la Ville de Québec a récemment annoncé l'interdiction, à compter du 1^{er} septembre 2026, d'utiliser les poêles à bois non certifiés sur son territoire. Cette mesure permettra d'améliorer considérablement l'état de référence de la qualité de l'air dans le secteur de Limoilou alors que cette source représente 60 % des émissions en période hivernale. Une mesure cependant trop récente et qui malheureusement ne peut pas faire l'objet d'une évaluation poussée par l'Agence. Rappelons que la façon dont sont faites les analyses fait en sorte de ne considérer aucune amélioration future de l'état de référence actuel.

Laurentia est un projet économique et stratégique d'intérêt national qui s'inscrit dans la volonté d'éviter les émissions additionnelles de gaz à effet de serre (GES) au Québec et au Canada. Il constitue une alternative avantageuse pour l'approvisionnement en biens conteneurisés à l'échelle du pays, et contribue à l'atteinte des objectifs d'ici 2030 établis dans l'Accord de Paris (2015), lequel vise à limiter le réchauffement climatique en réduisant les gaz à effet de serre (GES). Tous les efforts ont été faits afin de faire de Laurentia le meilleur projet de terminal de conteneurs qui soit en Amérique du Nord.

À propos de Laurentia

Grâce à un investissement conjoint de 775 M\$ de Hutchison Ports, du CN et du Port de Québec, Laurentia sera le terminal de conteneurs en eau profonde possédant les caractéristiques environnementales les plus vertes en Amérique du Nord. Il offrira l'accès le plus rapide et à meilleur coût aux marchés du continent nord-américain en ouvrant une nouvelle autoroute maritime entre l'Asie du Sud-est et le Port de Québec à compter de 2024.

Avec Laurentia, le Port de Québec cristallise sa vision stratégique du port de demain pour répondre aux nouveaux standards du transport maritime et à la tendance accélérée vers l'électrification des transports et des technologies. Créateur de 7 000 emplois directs, indirects et induits (équivalent de 1750 emplois temps plein/année) au Canada lors de sa construction de 2021 à 2024 et de plus de 1 000 emplois directs, hautement rémunérés, indirects et induits au Canada une fois en activité, Laurentia accroîtra et sécurisera la chaîne d'approvisionnement et d'exportation du Québec et du pays, alors que le transport maritime compte pour plus de 85 % des échanges commerciaux internationaux.

- 30 -

Source :

Frédéric Lagacé
Administration portuaire de Québec
418-929-5031
frederic.lagace@portquebec.ca